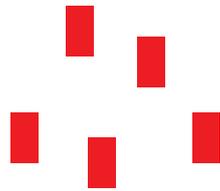
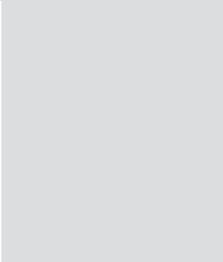


DOSSIER
DE DEMANDE
D'ADHÉSION
2014

**ATOUT
FRANCE**





SOMMAIRE

- 3 ATOUT FRANCE
- 4 POURQUOI ADHÉRER
À ATOUT FRANCE ?
- 6 COMMENT ADHÉRER ?
- 7 LES STATUTS D'ADHÉSION
- 8 POUR APPROFONDIR
VOS CONNAISSANCES :
SOUSCRIVEZ AU PASS EXPERT
- 8 REJOIGNEZ LES CLUSTERS TOURISME
ET GROUPE DE TRAVAIL
- 9 VOS CONTACTS

ANNEXE 1 BULLETIN D'ADHÉSION

ANNEXE 2 PASS EXPERT

ANNEXE 3 CLUSTERS ET GROUPE DE TRAVAIL
ACTIONS THÉMATIQUES



ATOUT FRANCE

**Atout France est chargée de contribuer
au développement de l'industrie touristique,
premier secteur économique français**

Atout France, créée en 2009 afin de favoriser le développement de ce secteur, poursuit cet objectif par le biais de différentes missions :

→ **Observer et analyser les marchés touristiques**

L'Agence entretient un dispositif approfondi et permanent de veille et d'analyse du marché touristique international. Cette connaissance de l'offre et de la demande lui permet de disposer d'une vision la plus complète possible de l'état des marchés touristiques et de définir ainsi les grandes orientations stratégiques nécessaires pour le développement du tourisme français.

→ **Renforcer l'offre touristique française et la commercialiser**

Afin d'accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité des destinations françaises, Atout France met à leur disposition son expertise en ingénierie touristique.

L'Agence accompagne près de 1200 professionnels partenaires (Comités régionaux et départementaux du tourisme, offices de tourisme et plus de 800 entreprises privées), dans leurs opérations de marketing et de promotion touristique en France comme à l'international. Plus de 2000 opérations de promotion ciblant le grand public, les professionnels et la presse sont mises en place chaque année.

→ **Optimiser la qualité des prestations**

Atout France est en charge de missions spécifiques visant à améliorer la qualité de l'offre. Cela concerne le classement des hébergements de tourisme, l'immatriculation des opérateurs de voyages mais également le suivi et la promotion de labels comme « Vignobles & Découvertes » pour l'œnotourisme.

Un territoire d'intervention local, national et international

Atout France développe ses missions à l'international grâce à un réseau de 35 bureaux répartis dans 32 pays. Cette organisation unique, qui mobilise plus de 250 personnes, lui permet d'approfondir en permanence sa connaissance des marchés et des clientèles internationales pour cibler et relayer au mieux les actions de ses partenaires, de la conception d'un projet à sa commercialisation.

Atout France collabore, dans un **modèle partenarial unique et original**, avec tous les acteurs du tourisme qu'il s'agisse d'entreprises privées, d'institutionnels, d'opérateurs financiers ou de fédérations professionnelles.

Atout France est un **groupement d'intérêt économique (GIE)** comprenant un siège à Paris, 5 délégations territoriales, 35 bureaux à l'étranger répartis dans 32 pays.

POURQUOI ADHÉRER À ATOUT FRANCE ?

- ▶ Enrichir vos connaissances des marchés étrangers, des filières, des tendances et des évolutions du secteur du tourisme.
- ▶ Adapter votre offre à la demande des clientèles françaises et internationales.
- ▶ Promouvoir vos destinations, produits et services et accroître votre visibilité auprès de partenaires et clientèles internationales.

Pesant pour plus le 7% dans le PIB de la France, le tourisme est un levier de croissance économique essentiel pour notre pays. Atout France permet ainsi à tous les acteurs du tourisme de bénéficier individuellement et collectivement de la force de sa démarche partenariale, afin de réussir ensemble à relever les défis du tourisme français en termes de conquête de parts de marchés et d'augmentation des recettes. L'agence accompagne chacun de ses adhérents dans la définition et la mise en œuvre de ses projets.

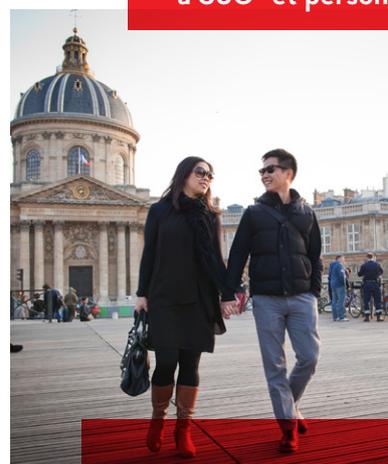
Les propositions d'actions annuelles sont une déclinaison DU PLAN MARKETING de Atout France ET S'ADAPTENT AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE MARCHÉ



Un accompagnement à 360° et personnalisé



+ de 150 titres disponibles sur atout-france.fr



Un réseau de 35 BUREAUX à l'international

→ Atout France s'engage à faire bénéficier ses adhérents

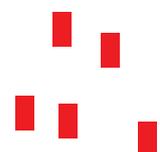
- ▶ D'une plateforme d'observation et d'intelligence stratégique (études de marchés, publications techniques, lettres de veille, données de fréquentation touristique...).
- ▶ D'un accompagnement à 360° et personnalisé depuis la conception de votre projet (conseil en développement et stratégie marketing, expertise en montage de projets d'investissement et recherche de partenaires exploitants et investisseurs, ...) jusqu'à sa mise en marché (large palette d'actions de promotion collectives ou « sur mesure » vers les cibles grand public, professionnels et presse permettant à chacun de ses partenaires d'établir son propre plan d'actions en fonction de ses objectifs et de ses moyens).
- ▶ De la Marque « Rendez-vous en France », symbole de la France et son dynamisme dans le monde entier et marque ombrelle des destinations.



→ Vos engagements

En adhérant à Atout France, vous vous engagez dans une dynamique de partenariat afin d'accroître votre activité tout en contribuant au développement du tourisme en France.

- ▶ Devenir acteur de la croissance touristique de la France, en vous inscrivant dans une démarche collective active s'appuyant sur la Stratégie de Destination France 2010-2020, pour le bénéfice de tous les acteurs publics et privés du tourisme. De plus, porter la marque « Rendez-vous en France » sur l'ensemble de vos outils de communication contribue à la valorisation de la destination France et au renforcement de sa visibilité sur le territoire national et à international.
- ▶ Participer à l'amélioration et à la modernisation de l'offre touristique française en vous engageant dans une démarche qualité, contribuant ainsi à l'amélioration de la compétitivité de notre destination, qui constitue une priorité dans un environnement mondial fortement concurrentiel.
- ▶ Actualiser régulièrement vos données : nous signaler tout changement de contact et coordonnées, toute nouvelle activité ou service proposé, et renseigner les questionnaires annuels nous permettant de mieux vous connaître et en conséquence de répondre au plus juste à vos attentes.



COMMENT ADHÉRER ?

→ Votre adhésion à Atout France en 5 étapes

► **Première étape** : constitution de votre dossier de demande d'adhésion.

Renseigner le bulletin d'adhésion et préparer les documents requis (voir bulletin d'adhésion en annexe à ce document).

► **Deuxième étape** : transmission de votre dossier complet à la Sous-direction des Partenariats. (coordonnées indiquées sur le bulletin d'adhésion)

► **Troisième étape** : la Commission d'adhésions étudie votre demande d'adhésion.

L'adhésion à Atout France est soumise au préalable à l'examen de la Commission d'Adhésions, à laquelle le Conseil d'administration délègue son pouvoir. Les principaux critères de sélection sont :

- Le respect de la réglementation française ;
- La corrélation entre les missions de l'organisme et celles de Atout France définies dans le cadre de la Stratégie de Destination France.

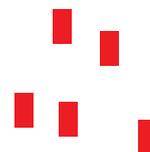
► **Quatrième étape** : validation de votre adhésion.

L'adhésion ne devient réellement effective qu'après :

- Signature des statuts du GIE et des Conditions générales de services ;
- Paiement de la cotisation au GIE ;
- Approbation par le Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale Ordinaire.

► **Cinquième étape** : votre premier rendez-vous avec les équipes de Atout France.

Pour vous présenter notre stratégie et nos prestations, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions relatives à la mise en place de votre partenariat avec notre agence à l'occasion d'un rendez-vous individuel.



COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ADHÉSIONS

- 4 membres permanents : FNCRT, Rn2D, Offices de Tourisme de France, SNAV
- 3 membres élus par les 2^e, 3^e et 4^e Collèges qui les représentent au Conseil d'Administration de Atout France
- 1 représentant de Atout France : le Responsable Partenariats

La Commission est présidée par un représentant d'un des collèges, élu au conseil d'Administration. Elle est renouvelable tous les 3 ans en même temps que le Conseil d'administration.

L'adhésion au GIE Atout France est renouvelable par tacite reconduction.

(Voir Conditions générales de services)

LES STATUTS D'ADHÉSION

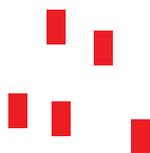
L'adhésion à Atout France donne accès à un ensemble de prestations dans les domaines de l'observation, de l'ingénierie et de la promotion.

Les conditions d'accès aux prestations en fonction des statuts d'adhésion sont détaillées dans le Livret des Prestations (consultable en ligne sur www.atout-france.fr, édition papier disponible auprès de la Sous-direction des Partenariats).

► Le statut de Membre actif : il vous permet de bénéficier d'un partenariat plus complet et optimal

En matière de promotion, au-delà de l'accès aux actions de promotion inscrites dans nos Plans d'Actions annuels (accès prioritaire aux salons et workshops), ce statut vous permettra notamment de bénéficier en exclusivité de toutes les actions de promotion sur mesure (démarchages personnalisés, conférences de presse dédiées, ...) et d'un accès à tous les Clusters tourisme.

Ce format d'adhésion vous permet également d'accéder à un maximum de prestations d'observation et d'ingénierie dans les meilleures conditions : il inclut le téléchargement des publications en PDF, et en gratuité une participation à un rendez-vous techniques ainsi qu'une entrée aux Rencontres Nationales du Tourisme.



En fonction de la nature de votre organisme (Institutionnel / Public ou Privé), vous trouverez la grille des cotisations selon le statut d'adhésion choisi en dernière page du Bulletin d'adhésion en annexe.



► Le statut de Membre associé

Il vous permet d'accéder aux opérations de promotion collectives, mais pas aux actions sur mesure, et à un seul cluster tourisme. Ce statut vous donne droit à des réductions sur les prestations d'observation* et d'ingénierie.

► Le statut de Membre affilié

Ce statut d'adhésion est réservé aux établissements ou succursales qui sont membres d'un groupe ou d'un réseau lui-même adhérent de Atout France en tant que membre actif.

Les membres affiliés bénéficient des mêmes conditions d'accès aux prestations que les membres associés. De plus, en matière de promotion à l'international, les missions de prospection individuelles (démarchages sur mesure) leur sont accessibles.

** Gratuité des lettres de veille et des présentations de marchés.*

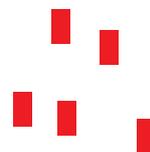
POUR APPROFONDIR VOS CONNAISSANCES : SOUSCRIVEZ AU PASS EXPERT

En option, **Le Pass Expert**, vous apporte une connaissance précise de votre secteur et vous permettra d'être en phase avec les évolutions de votre activité et de proposer une offre en adéquation avec la stratégie Destination France.

Il regroupe un ensemble de prestations :

- ▶ 1 diagnostic rapide d'une journée ingénierie/développement ou marketing ;
- ▶ Envoi de l'ensemble des publications et guides techniques papier édités dans l'année ;
- ▶ Participation pour une personne à l'ensemble des Rendez-vous Techniques ;
- ▶ 1 entrée aux Rencontres Nationales du Tourisme.

Pour plus d'information voir annexe 3.



REJOIGNEZ LES CLUSTERS TOURISME ET GROUPE DE TRAVAIL

11 Clusters de promotion et un Groupe de travail regroupent les professionnels, adhérents du GIE, désireux de s'investir dans le cadre d'une démarche partenariale collective de promotion des destinations et filières.

Pour plus d'information voir annexe 2.



- ▶ Cluster Tourisme d'Affaires
- ▶ Cluster Tourisme en Ville
- ▶ Cluster Œnotourisme
- ▶ Cluster Tourisme Littoral
- ▶ Cluster Tourisme de pleine nature
- ▶ Cluster Tourisme des outre-mer
- ▶ Cluster Tourisme des Jeunes
- ▶ Cluster Tourisme et Culture
- ▶ Cluster Tourisme et Naturisme
- ▶ Cluster Tourisme et Bien-être
- ▶ Cluster Tourisme et Spiritualité
- ▶ Groupe de travail « Villages de vacances »

NB. L'adhésion à Atout France est un préalable à la souscription au Pass Expert et à toute participation aux Clusters Tourisme et au Groupe de travail.

VOS CONTACTS

LA SOUS-DIRECTION DES PARTENARIATS

Une équipe dédiée aux adhérents dont la mission est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre partenariat avec Atout France, en vous donnant les clés qui vous permettront d'optimiser votre adhésion à Atout France.

- Catherine CHABRIER
Sous-directrice des Partenariats
catherine.chabrier@atout-france.fr - 01 42 96 70 63
- Laurence BRAGA MACHADO ▶ laurence.braga-machado@atout-france.fr - 01 42 96 74 66
SECTEURS ▶ Gastronomie, vins et spiritueux, remise en forme, divertissements et loisirs, Écoles de langues et séjours linguistiques, transporteurs
- Elena GONZALEZ ▶ elena.gonzalez@atout-france.fr - 01 42 96 70 01
SECTEURS ▶ Patrimoine, culture et spiritualité, professionnels de la Montagne, golf
- Perrine MIEZE ▶ perrine.mieze@atout-france.fr - 01 42 96 70 15
SECTEURS ▶ Opérateurs de voyages et de séjours, rencontres professionnelles, shopping et parfumeries
- Philippe PIGEON ▶ philippe.pigeon@atout-france.fr - 01 42 96 70 46
SECTEURS ▶ Institutionnels, collectivités et organismes publics ou parapublics, infrastructures de transport (aéroports et ports)
- Alejandra RIOFRIO ▶ alejandra.riofrio@atout-france.fr - 01 42 96 70 41
SECTEUR ▶ Hébergement

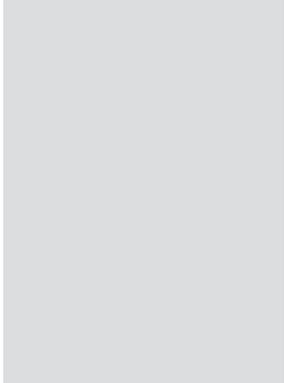


De gauche à droite : Philippe Pigeon, Alejandra Riofrío, Laurence Braga Machado, Perrine Mieze, Elena Gonzalez, Catherine Chabrier

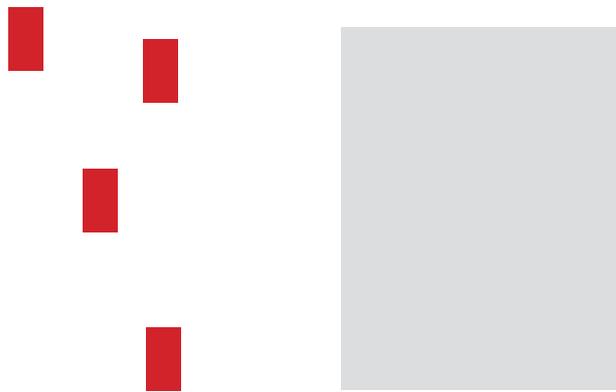


SITE PROFESSIONNEL
WWW.ATOUT-FRANCE.FR

SITE GRAND PUBLIC
WWW.RENDEZVOUSENFRANCE.COM



ATO
UT
FRANCE



79 - 81 rue de Clichy
75009 PARIS
Tél. : +33(0)1 42 96 70 00
Fax. : +33(0)1 42 96 70 11

www.rendezvousenfrance.com
www.atout-france.fr

BULLETIN D'ADHESION

→ ORGANISME

Raison sociale : Nom Commercial :
 Secteur d'activité :
 Adresse :
 Adresse 2 :
 Code postal : Ville :
 Région siège : Territoire(s) d'intervention :
 Téléphone : Fax :
 Courriel de la société (obligatoire) :
 Site Internet :

Renseignements Juridiques :

Forme juridique: Date de création :
 Nombre de collaborateurs : Code APE :
 N° de SIRET : N° de TVA Intracommunautaire :
 Capital Social :
 Chiffre d'Affaires de la dernière année fiscale :

Pour tout organisme soumis à la réglementation relative à l'organisation /vente de services pouvant être fournis à l'occasion de voyages et de séjours et de services liés à l'accueil touristique, production ou vente de forfaits touristiques *:

Merci d'indiquer votre N° d'Immatriculation : **IM**
 Date d'attribution :

► Pour les exploitants de voitures de tourisme avec chauffeur *:

Merci d'indiquer votre N° d'Immatriculation : **EVTC**
 Date d'attribution :

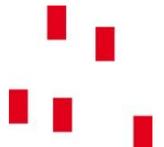
* Selon la Loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques

► Pour les prestataires en hébergement :

Nouveau classement :
 La date d'attribution :
 Le type d'hébergement :
 Le nombre d'étoiles :

Si vous êtes en cours de Classement :
 Etat d'avancement de la procédure :

NB : Seuls les hébergements touristiques classés selon les dispositions de la loi du 22 juillet 2009 pourront participer à nos actions de promotion.



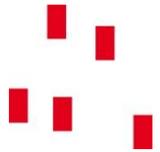
► **Pour les Offices de Tourisme**

Merci d'indiquer votre classement : étoile(s) **ou** catégorie(s)

Présentation :

Texte de Descriptif de vos activités (figurera dans l'annuaire en ligne) : 250 caractères maximum espaces compris.

.....



Merci d'indiquer vos marchés prioritaires : (ex : Grande-Bretagne, Etats-Unis, Espagne...)

1.
2.
3.
4.
5.

Merci d'indiquer les prestations dont vous souhaitez bénéficier :

- Observation et veille
 Ingénierie
 Promotion

→ **CONTACTS**

■ **CONTACT REFERENT AVEC ATOUT FRANCE***

**Il s'agit de la personne désignée au sein de votre organisme comme étant le contact principal en charge des relations avec Atout France. Cette personne sera destinataire de l'ensemble des communications générales de Atout France, et de toutes les informations relatives à l'adhésion.*

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Téléphone mobile :

■ **DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)**

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Téléphone mobile :

■ PRESIDENT(E)

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Téléphone mobile :

■ CONTACT SERVICE COMPTABLE

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Téléphone mobile :

Adresse de facturation (si différente) :

■ CONTACT OBSERVATION ET VEILLE

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Téléphone mobile :

■ CONTACT INGENIERIE

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Téléphone mobile :

■ CONTACT COMMUNICATION - PROMOTION - MARKETING - COMMERCIAL

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Téléphone mobile :

Je soussigné(e) : Agissant en qualité de

Demande l'adhésion de l'organisme cité **au GIE Atout France**, en qualité de :

Membre actif

Membre associé

Membre affilié

Nom du parrain :

Déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Services et du Contrat Constitutif.

Fait à :

CACHET ET SIGNATURE : (obligatoires)

Le :

MONTANTS DES COTISATIONS 2014 ACTEURS INSTITUTIONNELS / PUBLICS

	MEMBRE ACTIF	COCHEZ ICI	MEMBRE ASSOCIE	COCHEZ ICI
<ul style="list-style-type: none"> • Communes de moins de 10 000 habitants • OT de Catégorie III (ou : 1 et 2 étoiles) 	1 060 € <i>1 272€ TTC</i>	<input type="checkbox"/>	940 € <i>1 128 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Musées, Monuments, établissements et sites culturels publics 	1 515 € <i>1 818 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>	940 € <i>1 128 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités regroupées dont un OT de Catégorie III (ou : 1 et 2 étoiles) 	1 515 € <i>1 818 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>	1 030 € <i>1 236 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Communes de 10 000 à 20 000 habitants • OT de Catégorie II (ou : 3 étoiles) 	2 780 € <i>3 336 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>	1 160 € <i>1 392 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Communes de 20 000 à 100 000 habitants • OT de Catégorie I (ou : 4 étoiles) • CDT • Conseil Général • CCI • Fédération/Syndicat (niveau départemental) 	3 070 € <i>3 684 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>	1 375 € <i>1 650 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités regroupées dont un OT de Catégorie I ou II (ou : 3 ou 4 étoiles) 	4 545 € <i>5 454 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>	1 435 € <i>1 722 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Régional • Etablissement Public National • Fédération/Syndicat (niveau : régional et national) 	5 505 € <i>6 606 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>	1 595 € <i>1 914 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • CRT • Communes de plus de 100 000 habitants 	5 505 € <i>6 606 € TTC</i>	<input type="checkbox"/>	Non accessible	

La cotisation est payable en un seul règlement au moment de l'envoi du dossier de candidature. Le paiement de la cotisation conditionne l'accès aux prestations de Atout France.

Si votre organisme ne figure pas dans cette grille, merci de nous contacter.



MONTANTS DES COTISATIONS 2014

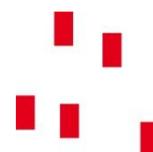
ACTEURS PRIVES

	MEMBRE ACTIF	COCHEZ ICI	MEMBRE ASSOCIE	COCHEZ ICI
• CA de 0 à 500 000 € *	Non accessible		460 € 552 € TTC	<input type="checkbox"/>
• CA de 0 € à 2 500 000 € • Associations et organisations à but non lucratif de droit privé	1 515 € 1 818 € TTC	<input type="checkbox"/>	940 € 1 128 € TTC	<input type="checkbox"/>
• CA de 2 500 001 € à 4 600 000 €	2 325 € 2 790 € TTC	<input type="checkbox"/>	1 160 € 1 392 € TTC	<input type="checkbox"/>
• CA de 4 600 001 € à 9 200 000 €	3 130 € 3 756 € TTC	<input type="checkbox"/>	1 375 € 1 650 € TTC	<input type="checkbox"/>
• CA de 9 200 001 € à 15 200 000 €	5 355 € 6 426 € TTC	<input type="checkbox"/>	1 595 € 1 914 € TTC	<input type="checkbox"/>
• CA de 15 200 001 € à 45 800 000 €	6 770 € 8 124 € TTC	<input type="checkbox"/>	2 525 € 3 030 € TTC	<input type="checkbox"/>
• CA supérieur à 45 800 001 €	7 525 € 9 030 € TTC	<input type="checkbox"/>	Non accessible	
			MEMBRE AFFILIE	COCHEZ ICI
Pour les sociétés appartenant à un groupement membre actif du GIE			415 € HT 498 € TTC	<input type="checkbox"/>

*Cette tranche de cotisation est réservée aux Très Petites Entreprises en première année d'exercice et dont le chiffre d'affaires prévisionnel n'excède pas 500 000€. L'accès à cette tranche de cotisation peut être renouvelé une fois à condition que la société réponde au critère de chiffre d'affaires maximum.

La cotisation est payable en un seul règlement au moment de l'envoi du dossier de candidature. Le paiement de la cotisation conditionne l'accès aux prestations de Atout France.

Si votre organisme ne figure pas dans cette grille, merci de nous contacter.



PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Lettre de motivation (*courte présentation de vos objectifs liés à l'adhésion*)
- Bulletin d'adhésion complété accompagné de la grille tarifaire
- Extrait du K.BIS ou Statuts
- Copie de l'attribution de classement pour les Offices de Tourisme
- Copie de l'immatriculation des Opérateurs de voyages et de séjours ou d'Exploitants de voitures de tourisme avec chauffeur (si structure concernée)
- Copie de l'arrêté de l'attribution du classement (pour les hébergements concernés)
- Dernier bilan de la société ou de l'organisme (ou bilan prévisionnel pour les sociétés ou organismes de moins d'un an)
- Organigramme simplifié
- Brochure Commerciale ou Documentation Touristique
- Règlement de la cotisation (chèque à l'ordre de Atout France – Montant TTC)
- Conditions Générales de Services signées
- Contrat Constitutif paraphé et signé

Formulaire à renvoyer à :
 Atout France
 Sous-direction des Partenariats
 79/81, rue de Clichy - 75009 PARIS
adherents@atout-france.fr

PASS EXPERT (en option)

Le PASS Expert est destiné aux membres actifs et associés, et regroupe un ensemble de prestations complémentaires à l'adhésion.

Il se compose de :

- 1 diagnostic rapide d'une journée ingénierie/développement ou marketing
- 1 exemplaire de l'ensemble des publications et guides techniques papier édités dans l'année (jusqu'à 3 exemplaires de chaque publication sur demande)
- Participation pour une personne à l'ensemble des rendez-vous techniques de l'année (avec compte-rendu)*
- 1 entrée aux Rencontres Nationales du Tourisme*

* Hors frais de restauration

Montant :

750 € HT PAR AN / 900 € TTC



Contact :

Civilité : Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Fonction :

Courriel (obligatoire) :

Tél. direct : Fax :

Règlement :

Par chèque à l'ordre du GIE ATOUT FRANCE

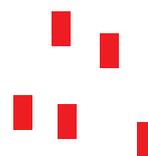
Par virement au compte

Code banque : 10096 – code guichet : 18100 – N° de compte : 00024815001 – Clé RIB : 42
 CIC G ENTREPRISE LYON – 8 rue de la République – 690012 LYON

CACHET ET SIGNATURE : (obligatoires)

Fait à :

Le :



CLUSTERS ET GROUPE DE TRAVAIL

11 Clusters et un Groupe de travail regroupent les professionnels, adhérents du GIE, désireux de se promouvoir dans le cadre d'une démarche collective et partenariale.

Représentatifs de leur secteur, leur démarche permet de promouvoir la diversité de l'offre touristique française dans le cadre de la Stratégie 2010-2020 de la destination France.

Les pôles de destinations mis en place au sein de la direction marketing valorisent la notion

de destinations, critère de choix d'un touriste et permettent aux Clusters un travail en transversalité : destinations urbaines, destinations maritimes, destinations en espace naturel, destinations vignobles, destinations ultra-marines, destinations des rencontres et événements professionnels.

Selon des orientations marketing définies collectivement, les Clusters et Groupe de travail choisissent des marchés d'intervention sur lesquels des plans d'actions spécifiques sont établis en relation avec les bureaux de Atout France à l'international.



- ▶ Cluster Tourisme d'Affaires
- ▶ Cluster Tourisme en Ville
- ▶ Cluster Œnotourisme
- ▶ Cluster Tourisme Littoral
- ▶ Cluster Tourisme de pleine nature
- ▶ Cluster Tourisme des outre-mer
- ▶ Cluster Tourisme des Jeunes
- ▶ Cluster Tourisme et Culture
- ▶ Cluster Tourisme et Naturisme
- ▶ Cluster Tourisme et Bien-être
- ▶ Cluster Tourisme et Spiritualité
- ▶ Groupe de travail « Villages de vacances »

ACTIONS THÉMATIQUES - CLUSTERS ET GROUPE DE TRAVAIL	
Cluster Tourisme d'Affaires	Institutionnels et Structures privées avec un CA de - 15 millions d'€ ▶ 1 720 € Structures privées avec un CA entre 15 et 45 millions d'€ ▶ 2 585 € Structures privées avec un CA de plus de 45 millions d'€ ▶ 3 337 €
Cluster Tourisme en Ville	▶ 7 000 €
Cluster Œnotourisme	Prestataires privés ▶ 250 € Offices de Tourisme et CDT ▶ 600 € CRT et interprofessions du vin ▶ 2 000 €
Cluster Tourisme Littoral	Stations et partenaires privés ▶ 3 600 € Autres collectivités (CDT, CRT) ▶ 5 000 €
Cluster Tourisme de pleine nature	Prestataires, établissements uniques, agences ▶ 480 € OT, CDT, SLA ▶ 960 € CRT, fédérations, opérateurs et hébergeurs nationaux ▶ 1 920 €
Cluster Tourisme et Culture	1 site ▶ 1 000 € 2 à 10 sites ▶ 1 850 € 11 à 30 sites ▶ 3 100 € Plus de 31 sites ▶ 5 080 €
Cluster Tourisme des Jeunes	▶ 1 000 €
Cluster Tourisme et Bien-être	▶ 2 200 €
Cluster Tourisme des outre-mer	Etablissements uniques, Offices de tourisme, agence réceptive ▶ 1 000 € Tour-opérateurs, chaînes d'hébergeurs sur 2 territoires, transporteurs ▶ 2 500 € Collectivités régionales, TO avec établissements, Chaîne d'hébergeurs sur 3 territoires ▶ 10 000 €
Cluster Tourisme et Naturisme	▶ de 300 € (Sites de - 50 emplacements) à 1 600 €
Cluster Tourisme et Spiritualité	Sites, sanctuaires, transporteurs, tour-opérateurs, agences ▶ 850 € CDT, CRT, groupements, associations ▶ 1 500 €
Groupe de travail « Villages de Vacances »	Associations membres de l'UNAT (Union Nationale des Associations du Tourisme) labélisées « Loisirs de France »

POUR PLUS D'INFORMATION ▶ Contactez la Direction Marketing - gilbert.marty@atout-france.fr